

Nicolas VIDAL

Herpétologue, Muséum national d'histoire naturelle

Mardi 26 août 2014

La zone nord de l'île constitue un enjeu important en termes de conservation de la biodiversité elle est faiblement habitée, et correspond à une forêt tropicale avec la présence d'espèces endémiques, parmi lesquelles le trigonocéphale, et une espèce de grenouille présente sur le Mont Pelée.

Pour les reptiles, le taux d'endémisme est relativement fort (87,5%) en revanche, comme c'est le cas pour beaucoup de petites îles, la richesse spécifique est faible car ces organismes sont arrivés par dispersion, dans le cas des reptiles depuis l'Amérique du sud. Le dossier mentionne huit espèces indigènes, il n'y a donc pas une grande diversité mais c'est un processus courant.

La radiation évolutive des vertébrés terrestres n'est pas exceptionnelle ni singulière en Martinique. En revanche, il faut relever la présence du trigonocéphale, dont on observe seulement deux espèces aux Antilles (Martinique et Sainte Lucie). Ce serpent symbolique de La Martinique, qui peut mesurer plus de deux mètres de long, a été très abondant auparavant, mais sa population a diminué du fait de la chasse, de la pression exercée par l'urbanisation et par la fragmentation de son habitat. L'espèce est en voie de disparition dans le sud de l'île mais reste relativement commune dans plusieurs zones du nord (jusqu'à un individu observable par jour). Il faut noter qu'elle n'est pas protégée car il s'agit d'un serpent dangereux pour l'homme. Une étude sera conduite en 2015. Il faut également mentionner l'existence d'une espèce de grenouille qui a été observée sur les pentes de la montagne Pelée il y a une quinzaine d'années et qui a été revue récemment par Maël Dewynter. Il s'agit de la seule espèce des Antilles appartenant à la famille des dendrobates (*Allobates chalcopis*). Maël Dewynter transmettra les données de population de cette espèce. Hormis ces quelques espèces endémiques, à la fois emblématiques et exceptionnelles, il n'existe pas au niveau des vertébrés terrestres de phénomène de radiation ni d'étude tendant à démontrer des spéciations sur l'île de La Martinique. Ceci doit cependant être confirmé avec d'autres données qui ne sont pas encore publiées concernant *Anolis* et *Sphaerodactylus*. Il existe des perspectives de découvertes scientifiques sur le site, en particulier de plusieurs nouvelles espèces de reptiles dont une nouvelle espèce de serpent (*Tetracheilostoma*) et certaines sous-espèces de lézards vont accéder au rang d'espèces.

La Martinique ne représente a priori pas un site majeur dans la compréhension scientifique de phénomènes évolutifs concernant les reptiles par manque d'études. Il faudrait toutefois une recherche bibliographique exhaustive pour s'en assurer.

Parmi les menaces, il faut mentionner la présence des rats et de la mangouste, deux espèces introduites par l'homme, qui ont des effets désastreux et a entraîné la disparition de plusieurs petits vertébrés terrestres, comme la couresse. Les seuls endroits où on espérait en trouver étaient les îlets (rocher du diamant) et malheureusement elles n'ont pas été observées dans les dernières missions. Les

dégâts sont conséquents pour les reptiles et les amphibiens. Les rats sont omniprésents, en revanche la mangouste a été introduite volontairement pour éliminer le trigonocéphale et cela n'a pas fonctionné, s'agissant d'un animal omnivore, elle a détruit plusieurs espèces à l'exception de ce serpent.

L'analyse comparative dans le dossier identifie principalement des sites des petites Antilles (Saint Lucie, Dominique, Guadeloupe) et devrait être étendue à minima à d'autres îles des grandes Antilles. Nicolas Vidal transmettra par courriel des propositions de sites complémentaires.

Concernant le périmètre du bien proposé pour inscription, la priorité devrait être donnée aux deux grandes zones identifiées au nord de l'île, qui présentent un bon état de conservation, contrairement aux parties sud plus anthropisées (presqu'îles de la Caravelle et des trois îlets). Ces zones volcaniques pourraient être associées en une aire commune. C'est d'ailleurs dans cette aire que se trouvent les deux espèces endémiques strictes mentionnées ci-dessus (grenouille sur la Montagne Pelée et trigonocéphale). De manière générale, il existe une différence importante au niveau de l'urbanisation entre le nord et le sud de l'île.

Il n'y a pas d'erreur factuelle sur la partie relative à la faune dans le dossier technique, ni de lacune majeure dans la bibliographie.

L'intégration du parc national de La Guadeloupe dans le périmètre de la proposition de candidature pourrait renforcer le critère (ix). Cette question pourrait se poser au moment de l'évaluation.